

ASSOCIATION SAVOYARDE D'ACCUEIL
DE SECOURS, DE SOUTIEN ET D'ORIENTATION
« *LA SASSON* »

142, rue de la Perrodière
73 230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- RAPPORT GENERAL
- RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL

Michel DECARRE
Philippe RAYMOND

EXPERTS COMPTABLES
Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry

**Association Savoyarde d'Accueil
de Secours, de Soutien et d'Orientation
"La SASSON"**

142, rue de la Perrodière
73230 – SAINT ALBAN LEYSSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages et au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre association a décidé sur cet exercice d'abandonner une créance de 80 191,04 € qu'elle détenait sur l'association "ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE" en redressement judiciaire et de reprendre en conséquence la provision pour dépréciation de cette créance.
- Une subvention d'investissement ANAH avait été comptabilisée pour un montant de 11 650 €. Celui-ci a été annulé sur l'exercice 2008 du fait de la non réalisation des travaux d'amélioration et de sécurité suite à la réaffectation du bâtiment en structure à bas seuil.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, des informations fournies aux pages deux et trois de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie du rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 27 avril 2009

Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »

Michel DECARRE

Commissaire aux comptes

Cabinet Michel DECARRE et Associés

Expertise comptable

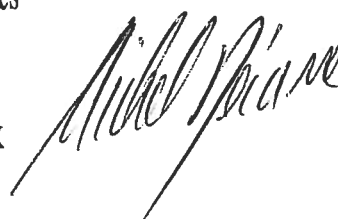
Commissariat aux comptes

13 Parc des Raisses

74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 27 77 63

RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80

E-Mail : michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015

Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

RAPPORT SPECIAL

Michel DECARRE
Philippe RAYMOND

EXPERTS COMPTABLES
Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry

**Association Savoyarde d'Accueil
de Secours, de Soutien, et d'Orientation
"La SASSON"**

142, Rue de la Perrodière
73230 - SAINT ALBAN LEYSSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements visés à l'article L.612-5 du Code de commerce qui sont intervenus au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

a) Opération avec l'association "LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU"

Votre Association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'association "LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU".

Ces prestations ont donné lieu à une facturation forfaitaire de 1 300,00 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :

- Monsieur Jean-Paul FELTZ-JUMELAIS
- Monsieur Jean-Louis MOULIN

b) Opérations avec l'association "ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE "

1) Locaux situés 142, rue de la Perrodière à Saint Alban Leysse

Ces locaux sont pris à bail par votre association et utilisés par l'association "LES ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE" pour son activité.

- Loyers refacturés au titre de 2008 :	23 610,24 €
- Frais d'électricité et de gaz refacturés :	3 991,51 €

2) Suivi administratif de l'association

Votre association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'association « LES ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE ». Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

3) Abandon de créance

Au 31 décembre 2007, l'association " LES ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE " restait devoir à votre association la somme de 80 191,04 € gelée par le redressement judiciaire de celle-là et provisionnée à 100 %. L'association la SASSON a décidé sur l'exercice 2008 d'abandonner cette créance et de reprendre, en conséquence, la provision pour dépréciation de cette créance antérieurement constituée.

Au 31 décembre 2008, l'association "ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE" restait devoir à votre association la somme de 7 636,76 €, postérieure à l'ouverture du redressement judiciaire.

- Membre du Conseil d'Administration concernés par ces conventions :
 - Monsieur Patrick BERENDSEN

c) Opération avec l'association "LA GALOPPAZ "

Votre association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'association « LA GALOPPAZ ». Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :
 - Monsieur Jacques BARNOUX
 - Monsieur Pierre COLIN

d) Opérations avec l'Association "OURANOS TAP"

1) Financement de l'activité "éveil et culture"

L'association la SASSON a bénéficié en 1999 d'un financement de la DDASS destiné à rembourser à l'association OURANOS TAP, à due concurrence, les coûts supportés sur cette activité « éveil et culture ».

Montant initial de la subvention :	19 818,00 €
Montant utilisé antérieurement :	19 712,48 €
Montant utilisé sur l'exercice 2008 :	0,00 €

Montant restant disponible au 31/12/2008	105,52 €

2) Suivi administratif de l'association

Votre association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'association "OURANOS TAP". Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par ces conventions :
 - Monsieur Jacques ROYER
 - Monsieur Guy CROZ

e) Opération avec l'association "TERRE SOLIDAIRE"

Votre association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'association "TERRE SOLIDAIRE". Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :
 - Monsieur Henri LEMOINE
 - Monsieur Francis ZENTNER

f) Opération avec l'association "ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE LA COMBE DE SAVOIE"

Votre association assure la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs de l'association "E.I.C.S.". Ces prestations n'ont donné lieu à aucune facturation.

Au 31 décembre 2008, l'association "E.I.C.S." restait devoir à votre association la somme de 32 447,83 €.

- Membres du Conseil d'Administration concernés par cette convention :
 - Monsieur Gérard TISSOT
 - Monsieur Pierre DOUCET

Fait à Annecy-le-Vieux, le 27 avril 2009

Cabinet Michel DECARRE et Associés

Expert-Comptable « Cabinet Michel DECARRE et associés »

Commissariat aux comptes

Michel DECARRE

13 Parc des Raisses

Commissaire aux comptes

74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 27 77 63

RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX -- Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80
E-Mail : michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008

Association LA SASSON

ACTIF	31-déc-08			31-déc-07
	Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Autres immobilisations incorporelles	65 136	52 358	12 779	-
- Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel & out	2 722	2 722	0	213
- Autres immobilisations corporelles	565 092	429 496	135 595	104 398
- Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
- Participations et créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	35 336		35 336	35 220
TOTAL I	668 286	484 576	183 710	139 831
Compte de liaison (1)				
TOTAL II	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- Matières premières et fournitures			-	
- Autres approvisionnements			-	
- En-cours de production (biens et services)			-	
- Produits intermédiaires et finis			-	
- Marchandises			-	
Avances & acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
- Créances redevables et comptes rattachés (3)	5 465	2 100	3 365	711
- Autres créances	177 957	2 975	174 982	272 707
Valeurs mobilières de placement	1 783 831		1 783 831	1 167 015
Disponibilités	397 235		397 235	180 316
Charges constatées d'avance	38 108		38 108	61 408
TOTAL III	2 402 596	5 075	2 397 521	1 682 157
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 070 883	489 651	2 581 230	1 821 988

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie concernés, pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services

(2) dont à moins d'un an 177 957 euros Dont à plus d'un an.....

(3) dont créances mentionnées à l'article 314-96 du CASF

Association LA SASSON

PASSIF	31-déc-08	31-déc-07
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Fonds associatifs	26 797	26 797
- Dons et legs	6 139	6 139
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-	11 650
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Dons et legs		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement		
- Réserves de compensation		
- Réserve de trésorerie	206 696	206 696
- Autres réserves		
Report à nouveau		
- Report à nouveau	118 021	124 635
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification inopposables		
- Résultat sous contrôle des tiers financeurs	11 122	
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
- Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	51 147	253 777
- Subventions d'investissement (renouvelables)	16 968	1 968
Provisions réglementées		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Réserves des plus-values nettes d'actif		
- Droits de propriétaires		
TOTAL I	436 889	382 391
Compte de liaison		
TOTAL II	-	-
Provisions pour risques	-	44 607
Provisions pour charges		
Fonds dédiés	1 371 549	696 157
TOTAL III	1 371 549	740 763
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 318	138
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	118 387	143 605
Dettes sociales et fiscales	517 933	432 265
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 262	4 676
Autres dettes (5)	28 783	29 854
Produits constatés d'avance	86 110	88 296
TOTAL IV	772 792	698 833
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL	(I + II + III + IV + V)	1 821 988
	2 581 230	

(1) dont compte 1201 et 1291 : résultat sous contrôle de tiers financeurs

(2) dont concours bancaires courants et solde créditeurs de banques

(3) en particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement

(4) dont à plus d'un an..... Dont à moins d'un an 118 387 euros

(5) dont fonds des majeurs protégés.....

COMPTE DE RESULTAT	31-déc-08	31-déc-07
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	247 567	231 142
Services extérieurs et autres	710 490	600 871
Impôts, taxes et versements assimilés	167 692	145 996
Charges de personnel		
- Salaires et traitements	1 670 638	1 385 797
- Charges sociales	750 834	624 181
Dotations aux amortissements et provisions		
- Dotations aux amortissements des immobilisations	55 307	59 285
- Dotations aux amortissements des charges d'exploitation		
Dotations aux dépréciations et aux provisions		
- sur actifs circulant	4 923	1 538
- pour risques et charges d'exploitation		44 607
Autres charges	97 078	12 859
TOTAL I	3 704 529	3 106 276
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	-	-
Charges exceptionnelles		
- Sur opérations de gestion		
- Exercice courant	826	1 770
- Exercice antérieur		
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
dotations sur autres provisions		
- engagements à réaliser sur ressources affectées	862 910	574 017
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	863 736	575 787
TOTAL DES CHARGES	4 568 264	3 682 062
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	51 147	253 777
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 619 412	3 935 840

COMPTE DE RESULTAT	31-déc-08	31-déc-07
PRODUITS		
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Productions vendues		
- Prestations de services	51 224	39 373
- Divers : participations des usagers	10 190	222
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	2 343 812	1 702 687
Subventions d'exploitations et participations	1 534 804	1 638 562
Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions	44 607	
Transfert de charges	52 878	43 041
Autres produits	291 275	235 615
TOTAL I	4 328 790	3 659 499
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	18 450	
Reprise de provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 425
TOTAL II	18 450	1 425
Produits exceptionnels		
- Sur opérations de gestion sur exercices antérieurs	820	242 511
- Sur opérations en capital		21 500
- Reprise sur provisions		
reprise sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
reprise sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
reprise sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
reprise sur autres provisions	83 835	1 133
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	187 517	9 773
Transfert de charges		
TOTAL III	272 172	274 916
TOTAL DES PRODUITS	4 619 412	3 935 841
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 619 412	3 935 840

ANNEXE ASSOCIATION LA SASSON

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31.12.2008 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 2 581 230 euros et au compte de résultat qui se solde par un bénéfice net de 51 147.41 euros.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

PREMIERE PARTIE - REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE 1 - REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES :

Les comptes de l'exercice clos le 31.12.2008 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'Association a arrêté ses comptes en respectant :

- l'article 432-1 du PCG (règlement n°99-03 du CRC)
- adapté par le règlement n° 99-01 du CRC
- précisé par l'avis n°2007-04 du CNC du 04 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et 99-03 du CRC
- spécifié par l'arrêté du 22 décembre 2008 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

NOTE 2 - METHODES D'EVALUATION :

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1 Actif immobilisé :

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est établi selon le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

- | | |
|-----------------------------|------------|
| • logiciels | 1 an |
| • agencements installations | 5 à 10 ans |
| • matériel de bureau | 3 à 6 ans |
| • matériel de transport | 3 à 5 ans |
| • mobiliers | 5 à 10 ans |

Il a été considéré que les nouvelles règles comptables applicables depuis 2005 sur les actifs et les amortissements n'entraînaient pas la nécessité, d'une part de modifier la durée d'amortissement jusque là pratiqué et d'autre part de décomposer certaines immobilisations.

2.2 Actif circulant :

Les autres éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

NOTE 3 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS –ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTRES INFORMATIONS :

3.1 Faits marquants de l'exercice :

Concernant l'association ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE, il a été constaté un abandon de créance à hauteur de 80 191.04 € et une reprise de provision pour dépréciation de créance d'un montant de 82 181.89 €.

Durant l'exercice 2008, il a été déposé par l'association LA SASSON, trois dossiers CROSMS, qui ont reçu un avis favorable : création d'une structure à bas seuil, création d'une maison relais, création d'un centre

d'hébergement d'urgence. Pour deux de ces dossiers, des subventions de fonctionnement ont été perçues pour l'année 2008 et du fait de leur non utilisation, elles ont été portées en fonds dédiés.

Une subvention d'investissement ANAH avait été comptabilisée pour un montant de 11 650 € en subvention à recevoir pour des travaux d'amélioration et de sécurité pour le bâtiment de Mérande (centre d'hébergement d'urgence), du fait de la réaffectation de ce bâtiment en structure à bas seuil, cette demande de subvention a été abandonnée.

Le Conseil d'administration qui s'est tenue le 28 avril 2008 a adopté le projet de résolution pour la fusion création sur le pôle Chambérien d'un regroupement des CHRS. Ainsi il est prévu que sur 2009 l'association LA SASSON fera apport partiel de son patrimoine à l'association Solidarité Métropole Savoie. L'apport partiel concerne la seule partie hébergement du CHRS Foyer Jean Yves Guillaud – Aix les Bains..

3.2 Engagements pris en matière de retraite :

Ces engagements n'ont pas fait l'objet d'une provision. En tenant compte du personnel actuel, cette provision s'élèverait à 220 341 euros comprenant les charges patronales à hauteur de 53%. La méthode de calcul retenue est l'indemnité minimum de 1/10^{ème} de mois par année d'ancienneté pour les salariés ayant moins de 10 ans d'ancienneté, plus favorable que l'application de la convention collective du 31 octobre 1951. Pour les salariés ayant plus de 10 ans d'ancienneté au sein de l'association, application de la convention collective du 31 Octobre 1951 soit : de 15 à 19 ans de travail effectif ou assimilé : trois mois de salaire.

3.3 Droit individuel à la formation :

Le volume d'heures de droit individuel à la formation utilisé par les salariés durant l'année 2008 représente 342 heures, le volume d'heures non encore utilisé représente 3 001 heures au 31 Décembre 2008.

3.4 Rémunérations des trois plus hauts « cadres dirigeants » (Décideurs) :

Selon l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et/ou salariés ne sont pas rémunérés et leurs avantages en nature représentent 0.00 euros. L'association n'ayant qu'un seul salarié cadre dirigeant, indiquer sa rémunération en annexe contribuerait à mentionner son seul salaire.

**DEUXIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN**

NOTE 4 - ACTIF IMMOBILISE :

4.1 Valeurs Brutes :

4.1.2 Mouvements des postes de l'actif immobilisé :

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	40 190	24 946	-	65 136
Immobilisations corporelles	493 689	74 124	-	567 814
Immobilisations financiers	35 220	8 186	8 070	35 336
immobilisations en cours	-	-	-	-
	569 099	107 256	8 070	668 286

4.2 Amortissements :

4.2.1 Variations des amortissements :

Immob. Amortissables	Amortiss. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortiss. sur sorties d'actif	Amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	40 190	12 167	-	52 357
Immobilisations corporelles	389 078	43 139	-	432 217
Immobilisations financières	-	-	-	-
	429 268	55 306	-	484 574

NOTE 5 - ACTIF CIRCULANT :**5.1 Etat des échéances des créances :**

Créances	Montant brut	A -1an	A +1an
Créances de l'actif immobilisé(1)			
Créances de l'actif circulant :			
. clients et compte rattachés	5 465	5 465	
. autres créances	177 957	177 957	
Charges constatées d'avance	38 108	38 108	
TOTAL	221 530	221 530	

NOTE 6 - TRESORERIE :

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par des SICAV Monétaires
Prix d'acquisition en euros **1 783 831**
Plus value latente non comptabilisée de 9 888,08 euros au 31 décembre 2008

Les disponibilités sont constituées par :

Compte crédit coopératif	10 049
Compe BFCC-FJYG	6 442
Compte Banque de Savoie	377 239
Caisse	3 505
TOTAL	397 235

NOTE 7 - COMPTE DE REGULARISATION :**7.1 Charges constatées d'avance :**

Téléphone	473
Loyers	16 694
Loyers photocopieurs	4 743
Loyers véhicules	2 260
Location matériels divers	706
Bons de carburant	1 580
Maintenance matériels	6 253
Maintenance logiciels	3 871
Cotisations	150
Documentation technique	1 380
	38 108

NOTE 8 - FONDS PROPRES

8.1 Fonds associatifs :

Fonds associatifs

26797

8.2 Dons et legs :

Un montant de 6139 euros a été légué à l'Association LA SASSON durant l'exercice 2007 et provient de la dévolution des biens de l'Association Foyer Jean Yves Guillaud.

8.3 Subventions d'investissements affectés à des biens renouvelables :

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions travaux de sécurité : - Centre hébergement d'urgence Mérande	11 650		11 650	0
	11 650	0	11 650	0

8.4 Réserve de trésorerie :

Direction des populations migration (année 2004)

206 696

8.5 Report à nouveau :

Le report à nouveau est constitué de :

Report à nouveau des résultats non conventionnés
Affectation résultat Ddass 2007

119 315
- 1 295

118 021

8.6 Résultat de l'exercice :

Résultat Sasson Services Départementaux
Résultat Dvs Gdv
Résultat Chrs Stabilisation
Résultat Chrs Jean Yves Guillaud

28 467
8 362
6 458
7 860

51 147

8.7 Subventions d'investissements affectés à des biens non renouvelables :

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
- Subvention caravane Gdv	4 949	0		4 949
- Subvention Lits halte soins santé		15 000		15 000
	4 949	15 000	0	19 949

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
- Subvention caravane Gdv	2 981			2 981
	2 981	0	0	2 981

NOTE 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

9.1 Provisions pour risques

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Provision pour risques	44 607		44 607	0
TOTAL	44 607	0	44 607	0

La provision pour risque constituée en 2007 pour une action prud'homale a été reprise en totalité du fait de la condamnation de l'association et du paiement sur l'exercice 2008 des sommes dues.

NOTE 10 - FONDS DEDIES

10.1 Détails des fonds dédiés

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Fonds dédiés :				
- Personnels	52 163			52 163
- Travaux CHU	8 084			8 084
- Crédit direction popul.migrat.	101 573	199 072	101 573	199 072
- Equipe de rue	7 201	20 004	7 201	20 004
- Téléphone 115	13 963	33 556	13 963	33 556
- Veille sociale	381 560	76 756	2 192	456 124
- RGF	58 904	137 544	58 904	137 544
- Accueil de jour	0	18 140	0	18 140
- LHSS		106 337		106 337
- Structure bas seuil		271 500		271 500
- Gens du voyage	10 816		3 683	7 133
- Rtt	61 892			61 892
TOTAL	696 156	862 910	187 517	1 371 550

NOTE 11 - DETTES :

11.1 Etat des échéances des dettes :

	Montant bruts	A - 1an	de 1 à 5 ans	A + 5ans
<u>Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</u>				
.à deux ans maximum à l' origine				
.à plus deux ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 318	2 318		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	118 387	118 387		
Dettes fiscales et sociales	517 933	517 933		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	19 262	19 262		
Autres dettes	28 783	28 783		
TOTAL	686 683	686 683	0	0

11.2 Détail des charges à payer :

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 071
Dettes fiscales et sociales	280 962
Autres dettes	
TOTAL	324 033

une provision pour congés à payer est incluse dans les dettes sociales pour un montant de 183 875,60 euros.

NOTE 12 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Il s'agit de montants perçus les années antérieures pour des actions en cours ou non réalisées à la clôture de l'exercice.

Loyers	38 112
Activité culturelle	106
Subvention Ddass	16 870
Subvention cava	22 035
Location photocopieur	271
Subvention Calb	4 206
Cnasea	4 511
	<hr/>
	86 110

**TROISIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS
AU COMPTE DE RESULTAT**

NOTE 13 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALAIRE :

	Effectifs moyen salarié	Effectifs mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Administration	6	
Animateurs-Educateurs-Moniteurs	36	
Ca Cae Contrat prof	8	
	57,0	0

NOTE 14 - VENTILATION DES DOTATIONS :

Dotation globale Ddass	2 343 812
	2 343 812

NOTE 15 - VENTILATION DES SUBVENTIONS :

Subvention DDASS	1 301 042
Subvention FONJEP	14 542
Subvention CCAS	39 780
Subvention RMI	133 672
Subvention Calb	24 968
Subvention FSL	20 800
	1 534 804

NOTE 16 - VENTILATION DES AUTRES PRODUITS

Remboursement IJSS	48 285
Remboursement CNASEA	41 140
Remboursement Prévoyance	15 184
ALT	171 369
Remboursement Agefos	6 900
Autres remboursements	8 398
	291 275

NOTE 17 - TRANSFERTS DE CHARGES

Refacturation Asva	28 957
Refacturation Fob	3 747
Refacturation Accueil Savoyard	12 455
Remboursement divers (cautions, ...)	7 719
	52 878